



Madame Marie Lefèvre

8 allée des Noyers

00000 Exemplville

Compte courant n° 00000 00000 0000000000 00

Votre réclamation du 10 juin 2027

Objet : réponse à votre réclamation sur des commissions d'intervention

Madame,

Nous avons bien reçu votre réclamation du 10 juin 2027 au sujet de deux commissions d'intervention de 8,00 € chacune, prélevées sur votre compte en mai 2027. Nous l'avons examinée avec attention.

Commission du 16 mai 2027 (opération du 15 mai) : après vérification, le solde de votre compte est resté dans la limite de votre découvert autorisé de 300 €. Cette commission n'aurait pas dû être prélevée. Nous vous l'avons remboursée : 8,00 €, crédités sur votre compte le 18 juillet 2027.

Commission du 10 mai 2027 (opération du 9 mai) : ce jour-là, le solde a atteint -311,11 €, au-delà de votre découvert autorisé. La commission est conforme à nos conditions tarifaires et reste due.

Si cette réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de Banque Rivalis : Le Médiateur, TSA 00001, 00000 Exemplville Cedex, ou mediateur.rivalis.example.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Julien Perrin

Service relations clientèle